

# Éducation nationale : un budget 2022 en hausse avec une stabilisation...

6-7 minutes

Le PLF 2022 prévoit un budget de 55,2 milliards d'euros pour la mission "Enseignement scolaire", en hausse de 1,6 Md€ par rapport à 2021, selon une présentation du ministère de l'Éducation nationale, le 22 septembre 2021. Il s'agit de financer notamment la revalorisation de la rémunération des personnels. Le budget prévoit la création de 50 postes d'administratifs et le redéploiement d'environ 400 postes d'enseignants du second degré vers des postes de CPE, d'inspecteurs, d'infirmiers et d'assistants de service social. Le recrutement de 4 000 AESH supplémentaires est aussi prévu.



Le schéma d'emplois prévus en 2022 pour l'Éducation nationale est stable. © Suchada Toemkraisri / Fotolia

C'est la fin des vases communicants. Alors que les précédents budgets de l'Éducation nationale, afin de répondre à la priorité affichée par Jean-Michel Blanquer pour le primaire, engageaient des suppressions de postes enseignants dans le second degré compensées par des créations dans le premier, le projet de loi de finances 2022 prévoit une stabilisation des emplois dans les deux degrés.

En effet, que ce soit dans le premier degré, dans le second ou dans l'enseignement privé, aucune suppression nette de postes n'est prévue, selon la présentation faite à la presse par le ministère, le 22 septembre 2021. En revanche, 50 postes d'administratifs supplémentaires seront créés.

Un premier degré stable, des redéploiements dans le second degré

Précisément, dans le premier degré, le maintien des emplois "réaffirme la priorité absolue" qui lui est portée, assure le ministère. En effet, la baisse démographique envisagée à nouveau en 2022 (-81 000 élèves) devrait permettre "d'augmenter les taux d'encadrement", poursuit le ministère, grâce à la poursuite des dédoublements des classes de grande section en éducation prioritaire, au plafonnement à 24 élèves de la grande section au CE1, qui sera "achevé à la rentrée 2022", ou encore à l'augmentation des décharges des directeurs d'école.

Dans le second degré, le schéma d'emplois total est aussi stable. Toutefois, des "redéploiements" vont avoir lieu. En effet, le budget prévoit la création de 300 postes de CPE et 50 postes d'assistants de service social ou infirmiers. Le nombre total d'ETP dans le second degré étant stable, ce sont ainsi 350 postes d'enseignants qui sont supprimés.

De même, 60 postes d'inspecteurs dans le 1<sup>er</sup> degré et autant dans le second seront créés ([lire sur AEF info](#)), pour autant de postes d'enseignants supprimés.

Un budget en "forte hausse"

Globalement, le budget 2022 pour l'enseignement scolaire est en "forte hausse", se satisfait le ministère, avec une augmentation de 1,6 Md€ par rapport à 2021 (+3 %), pour atteindre 55,2 Md€ hors contributions aux pensions de l'État. AEF info avait annoncé cette hausse en juillet dernier ([lire sur AEF info](#)).

Le budget de la mission "Jeunesse et vie associative" progresse de 11,5 % (pour un total de 772 M€) et celui de la mission "Sports" est en hausse de 22 % (pour un total de 987 M€).

Le budget total du MENJS, comprenant donc également les missions "Jeunesse et Vie associative" ainsi que "Sports", sera en 2022 de 78,1 Md€, contributions aux pensions de l'État comprises. Depuis 2013, le budget de l'Éducation nationale est en hausse ([lire sur AEF info](#)).

La revalorisation et le GVT, Les facteurs de la hausse

Le ministère explique que ce budget 2022 "réaffirme la priorité donnée à l'éducation et à la jeunesse" puisqu'il est de nouveau le "premier budget de l'État".

La hausse prévue doit notamment financer la revalorisation des salaires des personnels pour laquelle une enveloppe de 600 millions d'euros est prévue ([lire sur AEF info](#) [ici](#) et [là](#)). Celle-ci comprend la prime d'attractivité ([lire sur AEF info](#)), des revalorisations catégorielles (pérennisation de la prime versée en 2021 pour les directeurs d'école ([lire sur AEF info](#)),

revalorisation des personnels de direction, des inspecteurs ([lire sur AEF info](#)), des AESH ([lire sur AEF info](#)), des personnels de la filière médico-sociale) ainsi que la participation au financement de la mutuelle santé.

En outre, le budget comprend une hausse de crédits de 720 M€ pour financer la progression naturelle des rémunérations due à l'avancement normal des agents, aussi appelée "GVT".

4 000 AESH supplémentaires

En outre, le ministère prévoit, pour 2022, le recrutement de 4 000 AESH supplémentaires, comme en 2021. Ceci devrait porter leur effectif à plus de 80 000 ETP. Globalement, le budget 2022 dédié à l'école inclusive est en hausse de 211 M€ par rapport à 2021, pour un total de 3,5 Md€.

Parmi les autres hausses prévues au budget 2022 :

- 32 M€ supplémentaires par rapport à 2021 pour les aides sociales pour les élèves, pour une enveloppe totale de 841 M€,
- 12 à 14 M€ pour le déploiement des petits-déjeuners à l'école,
- 47 M€ pour le Pass Culture,
- 94 M€ pour la poursuite des constructions scolaires à Mayotte,
- 122 M€ pour les mesures du plan de relance, notamment les internats d'excellence ou les cordées de réussite.

Alors que le Sgen-CFDT demande d'investir massivement dans l'éducation ([lire sur AEF info](#)), plusieurs autres organisations (FSU, FO, CGT et SUD) appellent à la grève demain, jeudi 23 septembre, pour un "plan d'urgence pour l'éducation" ([lire sur AEF info](#)).

Dépêche n° 658802



4 min de lecture

Par [Erwin Canard](#) Publiée le 22/09/2021 à 18h45

PLFProjet de loi de finances

CPEConseiller principal d'éducation

AESHAccompagnant d'élève en situation de handicap

CPEConseillers principaux d'éducation

ETPéquivalents temps plein

MENJSministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

AESHAccompagnant d'élève en situation de handicap

GVTGlissement vieillesse technicité

Sgen-CFDT Syndicat général de l'Éducation nationale -  
Confédération française démocratique du travail

FSU Fédération syndicale unitaire

FO Force ouvrière

CGT Confédération générale du travail

SUD Solidaires, unitaires, démocratiques